Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260629-DELIB290626_15-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 29 Juin à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BERNARD Miguel Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : M. BELLEC Nicolas

Secrétaire de séance : M. François CAHAREL

Date de la convocation : 25 Juin 2026

DELIBERATION N°290626_15 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LA SOCIETE ENEDIS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE SOUTERRAINE

Le remplacement du réseau électrique public aérien, sur le secteur «Grugen - Le bois » est en cours. À ce titre, l'avis de la commune est sollicité pour autoriser le passage de ces réseaux souterrains sur la parcelle ZS 14 dont elle est propriétaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote à l'unanimité :

- **VALIDE la convention de servitude entre la commune et la société Enedis**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à la signer**
- **AUTORISE toute autre signature liée à cette affaire**

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND

MAIRIE DE MOUSTOIR AC
* 56 *